



FORMATION

LA PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS

QUELLE PRÉVENTION METTRE EN PLACE ?

A DESTINATION DES PREVENTEURS & ENCADRANTS



Fiche programme

Durée : ½ jour(s) / 3 heures 30 –

Modalité(s) : 100% présentielle : 3h30 - Réalisable en Hybride/visio

Site : INTRA entreprise

PUBLIC :

DIRIGEANT, ENCADRANT, RESPONSABLE HSE

PREREQUIS :

AUCUN

OBJECTIFS :

Être capable de :

- Evaluer le risque routier encouru par les salariés
- Définir les conditions de lancement d'une démarche de prévention du risque routier
- Identifier les principaux éléments d'un plan de prévention du risque routier en entreprise

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Méthodes actives : études de cas, démonstrations, QCM interactif, apports théoriques participatifs,

SUIVI DE L'EXÉCUTION DE D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION :

Feuille de présence. Évaluation des acquis en fin de session (quiz/QCM, exercice pratique) .

INTERVENANT(S) :

INTERVENTION D'UN FORMATEUR EN PREVENTION ET IPRP

INDICATEURS DE RESULTATS :

Taux satisfaction stagiaires 2025 : NC

Avis stagiaires en 2025 "recommanderiez-vous cette formation" : NC

(résultats détaillés visibles sur 3safe.fr)

ACCESSIBILITE :

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour suivre une formation, contactez-nous et nous chercherons un moyen d'adaptation qui vous convienne. referenthandicap@3safe.fr

MODALITES D'INSCRIPTION & DÉLAIS :

Sur réservation : contact@3safe.fr

Délais d'accès : 15 jours

Nombre de stagiaires par session : 6 personnes maximum

TARIFS : (FINANÇABLE OPCO)

500 € (département 50 et 14),
autres départements nous contacter.

800€ / 2 session jour

PROGRAMME :

CONTENU DE LA FORMATION :

Le cadre réglementaire

L'évaluation du risque routier lié aux activités de l'entreprise (lien avec le document unique) :

Par les statistiques d'accidents,
Par l'analyse des situations de travail

La démarche et le plan de prévention du risque routier en entreprise de prévention :

Présentation et étapes,
Conditions de mise en œuvre et de réussite de la démarche
La Check-list des véhicules
Le protocole de communication

Repérage des domaines d'action :

Organisation du travail (gestion des déplacements),
Comportements des salariés conducteurs (règlement intérieur,
charge conducteur, formation, gestion es permis de conduire,
alcool, drogues ...),
Véhicules (choix, entretien, assurance, arrimage des charges ...),
Parking et circulation sur le site,

Communication

L'identification des acteurs et ressources disponibles

Le cas particulier des déplacements domicile/travail :

Gestion du "risque trajet"
L'élaboration du plan de mobilité

Remise d'un support de formation.

En tant qu'IPRP l'intervenant vous remet un pack de document afin de permettre au stagiaire de l'aider à mettre en œuvre les obligations et évolutions réglementaires au sein de son entreprise.

3SAFE – Morgan DETOISIEN **Organisme de formation**

<https://3safe.fr> - Téléphone : 07.80.59.68.92 - Mail : contact@3safe.fr

Formations Grand-Ouest Normandie en Intra

Numéro déclaration d'activité : 28 50 01329 50 auprès de la Préfecture de Normandie, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état - SIRET : 438 408 676 00056